

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2024**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 3  
Absent excusé : 1  
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 29 janvier 2024

**Étaient présents :** Mme Charlotte ALBERT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT.

**Était absent non excusé :** Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 13 novembre 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.2-004/2024 : VOTE DES TROIS TAXES 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**Décide de ne pas majorer les taux des taxes pour l'année 2024.**

**Les taux seront les suivants :**

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,68 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,51 %
- taxe d'habitation : 7,52 %

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 06 février 2024  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20240205-2024DEL004-DE  
Reçu le 07/02/2024

